

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gén.* : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement }  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2630 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 9 mai :*M. Marty, M<sup>lle</sup> Jolivet, MM. Jaschke, Monard, Rabut.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 23 Mai 1927, à 17 heures**1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission du candidat présenté à la séance du 9 mai, auquel est ajouté :*

M. Crassard (Jean-Louis), route d'Heyrieux, Vénissieux (Rhône), parrains MM. Delobre et Pouchet.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Lapillonne (Jean), ingénieur, 8, rue Pernetty, Roanne (Loire), par MM. Larue et Perronnet. — M. Flacon, employé à la Verrerie, Lagnieu (Ain), par MM. Langeron et Riel.

3<sup>o</sup> *Communications diverses.***SECTION BOTANIQUE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance du Mardi 24 Mai, à 20 heures**

Présentation de plantes fraîches.

M. le professeur BEAUVERIE. — Présentation de l'ouvrage de M. MARTIN-ROSSET : *Contribution à l'étude de la réaction du sol et de son influence sur la végétation. Acidité ionique (pH) et calcimétrie* (Thèse de Doctorat de l'Université de Lyon).

Communications diverses.

SERRULAZ, PEIRON, P. NICOD, RAVINET, THIÉBAUT, MAYET, M. JOSSE-RAND, E. ROMAN.

Notre Association devant fournir aux Pouvoirs publics des renseignements précis sur chacun des membres qui la composent, nous prions instamment nos collègues de bien vouloir remplir le questionnaire qui est encarté dans le *Bulletin* de ce jour et de le retourner le plus tôt possible à l'une des adresses indiquées.

### Prix offerts aux Entomologistes.

M. le professeur Carlos-E. PORTER, de Santiago (Chili), offre un prix de 300 francs destiné à récompenser l'auteur du meilleur travail sur la faune entomologique de la région lyonnaise, présenté ou paru en 1926-1927.

Ce prix sera attribué par le Comité de publication et, selon la volonté du donateur, remis au bénéficiaire le 18 septembre prochain.

Les concurrents devront remettre leur travail, manuscrit ou imprimé, au Secrétaire général avant le 1<sup>er</sup> septembre

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

---

### SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 4 Avril

Notes sur le genre « *Erebia* ».

#### II. Sur une aberration « d'*Erebia Evias* » Godart, faussement attribuée à « *Erebia Stygne* » Ochseneheimer

Par M. le Dr RIEL

(Cf. *Bulletin*, II, 1923, p. 61-62)

La figure 669 de la planche LXXIII des *Etudes de Lépidoptérologie comparée* d'OBERTHÜR représente une aberration d'*Erebia Evias* Godart et non d'*Erebia Stygne* Ochseneheimer pour les six raisons suivantes toutes concordantes :

1° L'ocelle supérieur est dans l'axe, autrement sur le prolongement de la ligne unissant les deux ocelles situés au-dessous, caractère constant d'*Evias* et n'existant jamais dans *Stygne* ;

2° Ce même ocelle supérieur est presque aussi grand que les deux ocelles situés au-dessous. Même remarque que pour le caractère précédent ;

3° La forme des ailes. *Stygne* a les ailes supérieures à contour tout particulièrement arrondi tandis qu'*Evias* a le contour des ailes supérieures plus anguleux, le bord externe étant plus rectiligne, ce qui est précisément le cas de la figure incriminée. N'oublions pas que cette figure est parfaite pour la forme des ailes, étant photographiée et photogravée ;

4° La taille. OBERTHÜR dit, p. 298 du fasc. III : « Il est plus grand que les exemplaires normaux de l'espèce. » C'est tout à fait logique puisqu'*Evias* est plus grand que *Stygne* ;

5° La localité, Martigny. Cette localité est précisément l'une de celles où se trouve *Evias* ;

6° Le dessous des ailes inférieures est, contrairement à ce qui existe dans *Evius* normal, *entièrement* noir et c'est probablement là la cause de l'erreur d'OBERTHUR comme nous le verrons plus loin. Mais l'échantillon étant très fortement mélanien, il est tout à fait logique que le noir ait *entièrement* envahi le dessous des ailes inférieures. Remarquons que, dans l'aberration d'OBERTHUR, ce dessous des ailes inférieures est *entièrement* noir alors que dans *Stygne* il n'est que *presque entièrement* noir. Il existe chez cette dernière espèce, longeant le bord externe, une assez large bande légèrement plus pâle, que le reste de l'aile. Or cette bande pâle n'existe pas dans l'aberration. On pourrait objecter que c'est là une erreur de la planche. Mais il n'en est rien. *Stygne* ♂ est représenté deux fois dans le même ouvrage (pl. XXV, fig. 130, et pl. LXXIII, fig. 668) et la bande pâle, quoique à peine visible, est manifeste sur ces deux figurations et sans exagération, ce qui est une preuve du talent de M. CULOT dont les coloris sont parfaits.

Toutes ces considérations ne nous laissent aucun doute sur l'attribution à *Evius* de cette magnifique aberration mélanienne récoltée en 1907 par M. WULSCHLEGEL.

OBERTHUR ajoute, fasc. III, p. 298 : « C'est sans doute la var. *valesiaca* Elwes. » Il est de toute évidence qu'OBERTHUR n'a jamais lu la description originale d'*Erebia Stygne valesiaca* Elwes. Car s'il l'avait lue, cette idée ne lui serait même pas venue à l'esprit. ELWES dit expressément (A Revision of the Genus *Erebia*, *Trans. Entom. Soc. London*, 1898, part II, June, p. 192) : « The ocelli which are very small and inconspicuous », ce qui ne s'applique en aucune manière à l'aberration d'OBERTHUR.

Au premier abord il peut paraître étonnant qu'un auteur aussi éminent, qu'OBERTHUR ait pu commettre une erreur aussi grave et en somme facile à éviter, et plus encore peut-être que jusqu'ici personne ne s'en soit aperçu, du moins à notre connaissance. Nous croyons que cette erreur est due à un double préjugé très répandu concernant la valeur spécifique des caractères dans le genre *Erebia*. Tous les lépidoptéristes ou à peu près considèrent comme un dogme que l'espèce dans ce genre est caractérisée exclusivement par le dessin des ailes inférieures en dessous d'une part, et d'autre part qu'à cause de leur grande variabilité et de la possibilité de leur absence totale, « les yeux ne signifient rien. » Comme toujours, il y a une part de vérité dans ces affirmations. Mais, prises d'une manière absolue, elles sont tout à fait fausses.

Il est bien exact qu'un dessin *spécial* du dessous des ailes inférieures caractérise parfaitement une espèce dans le genre *Erebia*, mais il est non moins évident que ce caractère, au lieu d'être fixe comme on le croit généralement, peut varier comme tous les autres caractères. Il peut être, soit plus accentué dans certains échantillons, soit, par albinisme ou par mélanisme, s'atténuer à des degrés divers ou même, dans les cas extrêmes, disparaître totalement et être remplacé par une surface entièrement blanche dans le cas d'albinisme, ou entièrement noire, comme dans l'aberration en cause, en cas de mélanisme.

On pourrait citer de nombreux exemples de ces cas extrêmes : *Erebia lappona* Esper ab. *Pollux* Esper et var. *Sihenny* Graslin dont le dessous des ailes inférieures est entièrement blanc par albinisme. Certaines races même telles qu'*Erebia Gorge ercegowinensis* Rebel sont constituées exclusivement, pour les échantillons ♂ tout au moins, par des individus dont le dessous des ailes inférieures est entièrement noir par mélanisme alors que chez *Gorge type*, il présente un dessin aussi accentué que celui d'*Evius type*.

En ce qui concerne les ocelles, il est aussi très exact qu'ils sont très variables

pour le degré de développement et par suite pour la grandeur absolue, le nombre et même pour leur présence ou leur absence. Mais si on analyse exactement toutes leurs modalités sur un très grand nombre d'échantillons de provenances diverses, on arrive à la conviction que les ocelles sont très fixes et, par conséquent, constituent un excellent caractère spécifique en ce qui concerne leur *grandeur relative* les uns par rapport aux autres d'une part, et, d'autre part, en ce qui concerne leur *position par rapport au bord externe de l'aile*, autrement dit le rapport entre la distance de chaque ocelle au bord de l'aile et la distance totale de la racine de l'aile au bord externe est représenté par un nombre constant pour chaque espèce et par suite caractérise celle-ci.

On pourrait en citer de nombreux exemples. Dans toutes les races d'*Evias* l'ocelle supérieur est presque dans l'axe ou même exactement dans l'axe des deux ocelles suivants alors que dans *Stygne* cet œil supérieur est toujours très en dehors. Dans *Erebia Lefebvrei* Boisduval, tous les ocelles sont plus rapprochés du bord externe que dans *Erebia melas* Herbst dont il était autrefois à tort considéré comme une variété. Ce seul caractère était suffisant pour affirmer la validité spécifique des deux espèces dont CHAPMAN a démontré la réalité en s'appuyant sur d'autres caractères.

En ce qui concerne la grandeur relative des ocelles, la proportion se conserve dans toutes les races et tous les échantillons d'*Evias*, aussi bien que de *Stygne*, aussi bien dans la race typique d'*Evias* des Basses-Alpes et la race *Eurykleia* Fruhstorfer d'*Evias* du Valais, toutes deux à ocelles de moyenne grandeur, que dans les races *pyrenaiea* Standinger ou *hispanica* Zapater de ce même *Evias*, à ocelles généralement très réduits en dimensions absolues. De même *Erebia Hewitsonii* Lederer, du Caucase, qui est une sous-espèce d'*Evias* à ocelles remarquablement développés, conserve la même position et la même grandeur relative de ces ocelles.

Dans *Stygne* de même la distance des ocelles au bord externe et leur grandeur relative restent constantes et comme, dans cette dernière espèce, l'ocelle supérieur est relativement toujours très petit, il arrive, qu'en cas de réduction des ocelles, il disparaît très facilement et par suite très fréquemment alors même que les deux ocelles suivants sont encore relativement très gros, tandis que dans *Evias* l'œil supérieur, étant presque aussi grand que les deux suivants, persiste toujours même en cas de réduction très sensible de l'ensemble des ocelles et ne disparaît qu'en cas de disparition totale de tous les ocelles. Ce caractère est le meilleur de tous les caractères d'*Evias* et permet de le reconnaître sous tous ses déguisements.

---

## SECTION BOTANIQUE

Séance du 26 Avril

M. le professeur BEAUVERIE fait part du décès de notre collègue Gustave BONATI, entré à la Société Linnéenne en 1920.

« Né à Strasbourg, le 21 novembre 1873, décédé à Lure le 2 février 1927. Il exerçait la pharmacie à Lure. Bien qu'adonné aux soins absorbants de sa profession, il trouvait des loisirs pour faire une œuvre botanique importante et de la qualité la plus ardue. Correspondant du Museum, l'étude de plusieurs collections de plantes exotiques lui avait été confiée; elles concernaient surtout l'Asie, Madagascar, etc., et se rapportaient le plus souvent aux Scrophulariacées dont il s'était fait spécialiste. Sa thèse de doctorat en pharmacie